

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1971)

Heft: 150

Artikel: La Dent-de-Vaulion cariée

Autor: Goy, Pierre-Antoine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028185>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

(Suite de la page 1)

ment à eux, militairement, politiquement, économiquement et moralement.

La division du Reich est devenue ainsi un fait historique. Mais la prétention de la République fédérale allemande à parler au nom de l'ensemble du peuple allemand, la volonté américaine dans les années 50 de reprendre l'offensive face au monde communiste tendait à nier cette division, dans l'attente du soulèvement qui devait inévitablement entraîner la libération des pays socialistes. Aussi les Occidentaux, notamment l'administration Eisenhower et le chancelier Adenauer sont-ils restés sourds aux propositions des Soviétiques qui, en 1953-1954, proposèrent une conférence sur la sécurité européenne, dont le but aurait été la reconnaissance de jure de la carte européenne, afin d'éviter que l'Allemagne fédérale ne glisse entièrement dans l'orbite militaire américaine. Nul ne peut dire ce qu'auraient été les concessions offertes par les Soviétiques, puisque leurs interlocuteurs négligèrent de saisir la perche. Mais on peut penser, au vu de l'attitude russe dans la question autrichienne, que les offres du Kremlin auraient été au moins à la hauteur de son inquiétude, qui était réelle.

De Gaulle à Brandt

C'est le grand mérite, sur le plan européen, du général de Gaulle, que d'avoir brisé le premier la solidarité négative des Occidentaux, en proposant en 1966 à l'Union soviétique une politique de détente et en accompagnant son offre d'un geste réel, le premier consenti au Kremlin depuis 1945, le retrait de la France de l'organisation militaire du Pacte atlantique. Après le dégel « au sommet » entraîné par l'affaire des fusées cubaines, de Gaulle comprit que si l'Europe occidentale — la France — voulait s'interposer dans le dialogue des deux super-grands et reprendre en main, même partiellement, son destin, elle devait tout d'abord créer un climat de confiance entre elle et l'Union soviétique, c'est-à-dire reconnaître franchement — et d'abord sur la carte — la situation qui résultait de l'issue de la Seconde guerre mondiale. Cette reconnaissance que, pendant des années, l'Occident avait effectivement refusée à l'Est, que Kennedy lui-même n'avait accordée qu'à moitié et comme à regret à Krouchtchov (rappelons la crise de Berlin) était bien en réalité la pierre de touche de toute politique de détente.

Depuis son arrivée aux Affaires étrangères, et surtout à la Chancellerie, Willy Brandt a poursuivi la politique gaullienne. Avec plus de succès en raison de la puissance réelle de son pays et du fait que la question allemande constitue le centre du problème de la reconnaissance juridique du statu quo européen. Ses efforts ont abouti notamment à la signature le 12 août 1970 du traité germano-soviétique de non-recours à la force, et du traité germano-polonais du 7 décembre sur la frontière Oder-Neisse.

Mais la route de la détente est sinuose. Même si le gouvernement Brandt est prêt aujourd'hui à reconnaître que les accords de Munich sont caducs, ce qui serait un nouveau pas dans la voie de cette acceptation de la réalité, des obstacles nouveaux surgissent continuellement.

Les uns proviennent de la volonté des Russes de voir l'Allemagne fédérale accepter également ses frontières avec les autres Etats socialistes, c'est-à-dire en fin de compte de reconnaître juridiquement la République démocratique allemande, aveu suprême de la division du pays, carte ultime que ni Brandt, ni les Occidentaux — même pas la France — ne sont pressés de poser sur la table. D'autres difficultés sont dues aux réticences d'une partie de l'opinion publique ouest-allemande, dont le gouvernement Brandt doit tenir compte et à la volonté des Anglo-Saxons, ce qui l'oblige par exemple à subordonner la ratification des pactes germano-soviétique et germano-polonais aux progrès qui seront réalisés par les quatre anciens vainqueurs du Reich dans la question de Berlin.

De la détente à la conférence de sécurité

Ainsi apparaît-il à l'évidence que seule une négociation globale permettant maintenant d'aller de l'avant. Le Chancelier fédéral a épousé presque toutes les possibilités de faire progresser la détente, dans le cadre de la diplomatie ouest-allemande. Il ne peut poursuivre son œuvre qu'avec l'appui, ou le consentement de ses alliés et de tous les pays européens épis de paix.

Cette constatation nous ramène à la conférence de sécurité européenne, dont le principe a été admis en décembre 1969 par l'Alliance atlantique, ce qui en dit long sur l'évolution des esprits. Certains pays tels la Roumanie ou les Etats scandinaves ont d'ailleurs dépassé le stade des vœux pieux et s'emploient fort activement par des conversations bilatérales à en hâter la convocation.

Un discours prudent

Sur ce problème notre diplomatie est restée jusqu'à maintenant fort discrète, alors que depuis 1966 on pouvait espérer — et les signes ne manquaient pas — que Willy Spühler avait insufflé à notre politique étrangère un dynamisme nouveau et que son successeur poursuivrait et intensifierait encore l'œuvre de renouvellement entreprise. Le discours du conseiller fédéral Graber, le 3 décembre dernier, à Genève, s'inscrit-il dans cette voie ? Certes l'orateur a évoqué l'attitude positive prise par le Conseil fédéral à propos de cette conférence et il lui a même assigné des buts précis, conformes à notre politique étrangère : « consolider la détente, écarter les malentendus, rapprocher les points de vue, souligner les similitudes d'intérêts ». Mais c'est pour constater ensuite que tel n'est pas actuellement le but que paraissent poursuivre les pays intéressés à une telle réunion, à savoir — selon lui — pour le bloc de l'Est, une déclaration de renonciation à la force et, pour celui de l'Ouest, une réduction mutuelle et équilibrée des armements. Or, constate M. Graber, une telle renonciation demeurera inopérante si elle n'est pas assortie d'une clause d'arbitrage et une réduction des armements, certes souhaitable, ne peut concerner directement notre pays, qui ne fait partie d'aucune alliance militaire. Reste un troisième but possible, économique ; notre pays ne pourra que répéter sa volonté de voir s'abaisser les discriminations, les barrières et les obstacles de tous genres qui se dressent entre les économies et entre les peuples. En réalité — et l'orateur ne l'a pas caché — le Conseil fédéral ne se fait guère d'illusion et ne voit de détente possible que dans une amélioration des rapports entre Moscou et Washington. « Mais il va sans dire que la Suisse reste disponible et que si tous les Etats intéressés le souhaitaient, elle serait prête à témoigner pratiquement de son esprit de solidarité, de sa volonté de participer et de contribuer à tous les efforts de rapprochement. Là encore, notre politique de neutralité ne fait pas obstacle à notre volonté de coopérer. »

Un tel langage, on le relève avec regret, frappe non seulement par sa prudence, à peine relevée des clauses de style habituelles. Il ne paraît plus correspondre à l'état actuel du processus de détente et constitue en réalité une dérobade devant nos responsabilités. Il faut souhaiter que notre diplomatie saura saisir l'occasion du prochain voyage en Finlande de son chef pour corriger le tir et donner son accord au projet de « salon des ambassadeurs » au cours duquel on aborderait, sans ordre du jour ni instructions détaillées, les éléments d'un règlement satisfaisant pour l'Europe.

Participer à son salut

Notre destin dépend toujours des deux super-grands. Il est vain de le nier. Mais il est tout aussi vain d'attendre d'eux la guerre ou la paix. Aujourd'hui moins que jamais alors que les deux blocs sont ruinés par leurs contradictions internes et incapables de faire face à la totalité de leurs engagements. Il n'y a pour un pays qui se dit neutre et épis de paix d'autre politique européenne possible qu'une consolidation de la détente qui passe aujourd'hui non seulement par un appui à la politique de Brandt, mais par une reconnaissance de jure de la carte

europeenne que seule peut obtenir une conférence réunissant l'ensemble des pays européens. Et même les adversaires du communisme ne peuvent adopter maintenant un autre point de vue. Car l'autodétermination des pays socialistes — nous le voyons — ne sera pas le résultat d'une politique occidentale de roll back, comme voulait la pratiquer John Foster Dulles, mais l'aboutissement d'une évolution interne du bloc socialiste lui-même. Cette évolution a commencé. Elle a besoin de temps pour aboutir. On pourrait donc presque dire que contrairement à ce que l'Occident croyait dans les années 50, le temps et la détente travailent contre le Kremlin. Mais que les dirigeants soviétiques n'ont pas d'autre politique à offrir à l'Europe, en raison de leurs difficultés orientales et de leur engagement moyen-oriental. Cette conférence de sécurité européenne, nous craignons qu'elle ne se détourne de son but premier qui est la poursuite de la détente. Mais il ne tient qu'à nous, en participant aux discussions préliminaires, bilatérales et multilatérales, puis aux négociations elles-mêmes, d'y défendre notre point de vue. Et pourquoi ne pas donner dans ce cadre régional une portée nouvelle à notre neutralité ? Reconnue par tous les Etats européens pour être un élément de la sécurité en Europe, elle ne serait dès lors plus contestable et cesserait de constituer le risque d'un handicap pour notre admission à l'ONU. Elle acquerrait une dimension nouvelle et se verrait liée à une politique active de détente.

Toutes ces raisons militent en faveur d'un engagement plus actif de notre part dans la question de la conférence européenne de sécurité. Les sceptiques et les prudents font remarquer que la marge de manœuvre du Conseil fédéral est étroite entre les nécessités de la grande politique (cette conférence après tout risque de n'être même pas convoquée) et les exigences populaires (Schwarzenbach n'est pas loin). A quoi l'on peut répondre que lorsqu'il y va de notre sécurité et de la paix de l'Europe, un peu d'audace n'est pas trop demander. Et seule une politique de mouvement convaincrait les multiples objecteurs qui voient le diable soviétique menacer de toutes parts la paisible Suisse. De plus, elle renforcerait sans conteste la crédibilité de notre neutralité dont se gauscent certains membres de la Commission européenne. A l'ouverture à l'Ouest doit succéder une ouverture à l'Est qui soit autre chose que l'adaptation de traités de commerce anachroniques.

La Dent-de-Vaulion cariée

Depuis décembre dernier, la Dent de Vaulion est équipée d'un skilift qui peut déverser environ 600 skieurs à l'heure à son sommet. Le terrain a été en quelques endroits remodelé ; des coupes ont été pratiquées dans la forêt pour y loger les installations de remontée et pour ouvrir une piste.

Tous ceux qui aiment le Jura et en particulier cet incomparable point de vue déploreraient cette nouvelle agression contre la nature : pendant l'été déjà, un flot de voitures envahissant les pâturages de la « Dent » ; maintenant c'est la tranquillité hivernale qui disparaît.

Vaulion est un village isolé ; son industrie décline ; ses enfants s'en vont (la population a diminué de près de moitié depuis le début du siècle). On comprend que ses autorités cherchent une thérapeutique à ce dépérissement. Attirer l'industrie ? Il n'y faut pas songer, bien qu'il serait peut-être possible de revigorer certaines activités locales, comme les fromageries.

Attirer les touristes et notamment les skieurs est une solution susceptible de faire renaître l'espoir à Vaulion. La tension intellectuelle, psychique et physique qu'engendrent les méthodes actuelles de travail suscitent chez l'homme un besoin croissant de se régé-

nérer spirituellement et physiquement. Il aura besoin à l'avenir d'un espace plus grand pour ses vacances, pour le délassement du week-end. Dans la Suisse de l'an 2000 avec ses 7,5 millions d'habitants on estime que le besoin d'espace et de délassement sera quatre fois plus grand qu'il ne l'est aujourd'hui. Dans cette perspective, le Jura vaudois avec ses vastes forêts, ses pâtures, ses lacs peut et doit devenir une grande zone de détente.

Des complexes alpino-financiers dans le Jura ?

Malheureusement, l'équipement touristique de la Suisse ne se poursuit pas dans le cadre d'un plan d'aménagement du territoire ayant comme but primordial le bien public. Il est trop souvent le fait de « promoteurs » suisses et étrangers pour qui le respect des sites et des paysages n'est pas au premier rang de leurs soucis. Dans les Grisons et au Valais les beautés naturelles sont l'objet d'une mise en valeur fiévreuse. De nouvelles stations, Savognin, Anzère, Thyon, Aminona, qu'Ernest Waibel dans « Construire » appelle justement des « complexes alpino-financiers », ont été aménagées ou sont encore en train de l'être. Mais aménager signifie construire ce qui est immédiatement rentable; les équipements collectifs — routes d'accès, épuration des eaux, incinération des ordures restent en général à l'état d'avant-projet.

En Suisse, chaque saison 30 à 40 nouveaux skilifts sont construits; 800 à 900 fonctionnent actuellement sans compter environ 300 télécabines, télésièges et téléphériques. Leur capacité de transport est de 430 000 personnes à l'heure et les recettes de 5,5 millions de francs en 1948 doivent atteindre 100 millions par hiver actuellement. Cette industrie est donc florissante et de nouveaux projets toujours plus audacieux sont à l'étude : téléphériques pour le Petit Cervin, pour le Feekopf sur Saas-Fee (à 3800 m d'altitude !). Chaque montagne aura-t-elle bientôt son skilift ou son téléphérique ?

Après les Alpes, les « promoteurs » semblent découvrir maintenant les Préalpes vaudoises; on connaît le projet du « Super-Montreux » que le comité « SOS Préalpes » tente de contrecarrer.

Et le Jura ? Est-il déjà un champ de manœuvre pour spéculateurs-promoteurs ? Saint-Cergue subit la pression de Genève et s'est transformée en une station d'hiver de type alpin. A l'autre extrémité du Jura vaudois, à Sainte-Croix-Les Rasses une évolution semblable se dessine : les 20 000 Yverdonnois sont proches. La mise en valeur touristique de l'espace intermédiaire est à peine ébauchée mais le skilift de la Dent est un signe, un symptôme d'une évolution qui, toute proportion gardée — Vaulion ne deviendra jamais, Dieu merci, un Anzère ou un Aminona jurassien — va dans le sens d'un tourisme de masse de type alpin.

Est-ce vraiment la seule forme de tourisme hivernal ? N'est-ce pas méconnaître le profond besoin de détente, de calme qui se fera sentir de plus en plus à l'avenir ? Le tourisme de masse est en train de courir au suicide; pourquoi le citadin irait-il passer ses vacances dans des villes en montagne ? Il préférera les passer dans des endroits calmes où il est encore possible de se promener tout en jouissant de la nature. Le succès actuel du ski de fond et de promenade n'est pas un engouement passager car il permet à l'homme de se régénérer spirituellement et physiquement loin des villes.

Le Jura, Suède de la Suisse

Il faut que les Jurassiens rendent leur région plus attractive mais ils commettent une grave erreur en imitant les Valaisans qui ont gaspillé les beautés naturelles de leur canton. Ils devraient plutôt s'inspirer des aménagements de vastes zones de délassement que Finlandais, Suédois et Norvégiens ont créées dans leurs pays — et où les équipements touristiques (pistes, hôtels-refuges) ont été parfaitement intégrés dans une nature aussi ménagée que possible.

La vocation naturelle du Jura central se trouve dans le tourisme pédestre, la pêche, la chasse pendant

l'été, dans le ski de type nordique pendant l'hiver. Les concours de ski du Brassus sont le symbole de cette vocation. La région qui s'étend depuis le Marchairuz jusqu'au Suchet, du Risoux au Pied du Jura doit faire l'objet d'un aménagement d'ensemble et non pas communal. De cette vaste zone de détente la circulation automobile et les exercices militaires seraient bannis.

Le projet de loi fédérale sur l'aménagement du territoire a été récemment publié en même temps que le rapport « Aménagement en Suisse » élaboré par le groupe de travail pour l'aménagement du territoire. S'il n'est pas affaibli par la droite lors des discussions devant les Chambres fédérales sous prétexte qu'il menace la propriété privée, la loi qui en émanera permettra de mener une politique efficace d'aménagement de l'espace qui évitera à la Suisse de demain d'être inhospitalière et inhumaine.

Pierre-A. Goy

Après les grèves dans la métallurgie genevoise : Questions aux syndicats

Quelle est la capacité de lutte de la classe ouvrière ? Quelle est sa visée actuelle : un aménagement constant du système existant ou sa transformation radicale ? Ces questions ont donné lieu depuis quelques années à des réponses diverses voire opposées. A la thèse qui mettait en évidence l'« embourgeoisement » et la « récupération » totale de la classe ouvrière a succédé une vision plus nuancée qui opère une distinction entre l'ancienne classe ouvrière, celle des secteurs traditionnels de l'économie dont les revendications demeurent quantitatives et sectorielles et une nouvelle classe ouvrière, celle des techniciens dont l'optique viserait une transformation complète du capitalisme.

Renouveau des luttes ou revendications traditionnelles

Ces discussions ont été bouleversées depuis deux ou trois ans par l'apparition de grèves sauvages auxquelles personne ne s'attendait dans les pays occidentaux. L'ampleur du phénomène est telle que la Suisse même est atteinte alors que la paix sociale constituait une des caractéristiques majeures du pays. Cependant les grèves sauvages ne permettent pas de découvrir de façon claire les visées profondes de la classe ouvrière : sont-elles un phénomène radicalement nouveau, témoignant d'un renouveau des luttes et de la prise de conscience ou faut-il voir en elles un combat d'arrière-garde qui ne ferait que reprendre, sous des formes nouvelles, les revendications traditionnelles de la classe ouvrière ? Il est trop tôt pour répondre à ces questions. Toutefois dès maintenant, un problème doit être posé : celui du syndicalisme. Les grèves sauvages ne sont-elles pas un signe de son déclin ? Lors des récentes grèves de Genève, il s'est trouvé de nombreux commentateurs pour prétendre que les syndicats étaient cette fois-ci au pied du mur, voire dépassés. Nous sommes alors poser quelques questions à deux secrétaires syndicaux de la FOMH de Genève dans le double but d'obtenir un complément d'information et d'ouvrir un dossier sur le syndicalisme en Suisse, dossier dont l'urgence est de plus en plus grande :

La FOMH considère-t-elle la grève comme un événement nouveau ou comme un accident de parcours ? Pense-t-elle changer son optique et sa tactique après cet événement ?

La centrale considère-t-elle qu'il y a un problème entre elle et la base ?

Voici les réponses écrites qu'ils nous ont données.

« Le syndicat ne considère pas les événements qui se sont passés à Genève comme un accident de

parcours mais au contraire comme l'apparition au grand jour de tensions qui prennent de plus en plus d'ampleur dans les entreprises et aussi dans la société en général.

» Les travailleurs, comme les citoyens, ont de plus en plus le sentiment confus que la possibilité d'agir sur leur environnement leur échappe.

» Les restructurations des entreprises, tant techniques qu'économiques, provoquent des inquiétudes quant à la sécurité de l'emploi. La faillite de l'économie libérale dans la construction de logements et de l'urbanisation, par les problèmes qu'elle soulève pour les travailleurs, ne fait qu'augmenter et confirmer les craintes des travailleurs quant à leur avenir.

» Face à cette situation préoccupante l'on peut se poser la question de savoir pourquoi les organisations syndicales ont-elles plutôt tendance à s'affaiblir au lieu de se renforcer (ce qui serait logique) ? »

La présence des travailleurs étrangers

« Le premier élément de réponse, et qui a du poids, c'est la présence de nombreux travailleurs étrangers. Il ne faut surtout pas penser au travers de cette affirmation que les syndicats embouchent la trompette de la xénophobie (le nombre de membres et de militants étrangers participant à toutes les instances syndicales le prouve) mais force nous est de constater que du fait que ces travailleurs ne connaissent pas tout de nos structures syndicales, ils continuent à agir et penser selon leurs connaissances et traditions.

» De plus, nos structures démocratiques de consultation et de discussions n'ont pas le panache des actions qui se déroulent dans leurs pays, ce qui peut leur faire minimiser l'action considérable, laquelle peut supporter la comparaison avec l'étranger, des centrales importantes.

» Ils sont de ce fait facilement influençables par tous ceux qui, tant sur le plan suisse qu'à l'étranger et dans le seul but politique, cherchent à détruire les structures démocratiques des organisations ouvrières tant syndicales que politiques. »

L'action des groupuscules

« Si ces groupuscules extrémistes ont toujours échoué dans leur but de destruction des structures de nos organisations, ils facilitent par contre, grâce à leur travail constant de dénigration mensongère, le désengagement des travailleurs qui manquent de conscience syndicale et politique.

» Ils renforcent le clan des extrémistes patronaux qui n'ont jamais voulu admettre la représentation et la discussion avec des représentants syndicaux dans les entreprises, car tout comme les employés de l'ASM, les gauchistes préconisent la dislocation des structures interentreprises au profit du spontanéisme maison. Ce parallélisme déconcertant et la constance des attaques de tous côtés dont sont la cible les syndicats les plus agissants, pourraient laisser supposer qu'il y a entente si ce n'est même pas soutien entre les plus réactionnaires des employeurs et ces professionnels de la révolution. »

Les jeunes travailleurs

« Un autre aspect assez similaire est l'attitude d'une partie des jeunes travailleurs face à l'organisation syndicale. Le manque d'information voulu et maintenu jusqu'à maintenant dans les écoles, y compris les écoles professionnelles, sur le rôle et l'action des organisations professionnelles fait que les jeunes, qui ont un désir violent de justice et d'équité, sont plus sensibles à une certaine forme d'action par méconnaissance de l'action réelle du syndicat et de ses possibilités encore inexploitées.

» De tous ces éléments, les syndicats doivent tenir compte pour l'avenir; et surtout améliorer l'information sur leurs activités.

» En effet, eu égard à l'apathie d'une grande partie des travailleurs telle qu'elle existait ces dernières années, les militants de la base ont poursuivi le combat en tant que minorité active pendant que la majorité des travailleurs s'en désintéressaient ou, de leur propre gré, trouvaient plus confortable de faire confiance à leurs délégués. »